



Luxembourg, le 3 février 2026

*Le Ministre de la Culture,*

Vu l'organisation des Lëtzebuerger Bûnepräisser 2027, en collaboration avec la Fédération luxembourgeoise des Arts de la Scène (Theater Federatioun) ;

Vu la nécessité de constituer un jury en vue de la désignation des lauréats dans les différentes catégories ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 décembre 2025 portant nomination de sept des neuf membres du jury ;

Considérant que le présent arrêté a pour objet de compléter la composition du jury par la désignation de deux membres issus d'un appel public à candidatures ;

Considérant que la sélection des deux membres représentant le public et le public jeune a été effectuée par les membres du jury nommés par l'arrêté précité ;

*Arrête :*

Art. 1<sup>er</sup>. Le jury des Lëtzebuerger Bûnepräisser 2027 est complété comme suit :

- Madame Alizée Rixhon, représentant le public jeune
- Madame Sarah-Maïté Rollmann, représentant le public

Art. 2. Le jury des Lëtzebuerger Bûnepräisser 2027 se compose donc comme suit :

- Monsieur Marc Baum, acteur, metteur en scène et membre du collectif *Independent Little Lies*
- Monsieur Nicolas Calmes, poète et journaliste culturel *Radio ARA*
- Monsieur Olivier Garofalo, auteur, dramaturge et metteur en scène
- Madame Danielle Jung, directrice de production *Théâtre National du Luxembourg*
- Madame Christiane Kremer, autrice, éditrice et journaliste culturelle
- Monsieur Lol Margue, metteur en scène et membre du *Théâtre du Centaure*

- Madame Marie-Laure Neiseler, professeure de danse classique, directrice artistique *Junior Company CND Luxembourg* et présidente *Confédération nationale de danse Luxembourg*
- Madame Alizée Rixhon, représentant le public jeune
- Madame Sarah-Maïté Rollmann, représentant le public

Art. 3. Monsieur Pablo Chimienti de la Theater Federatioun assistera le jury comme secrétaire, sans droit de vote, Monsieur Olivier Parker de la Theater Federatioun étant son suppléant.

Art. 4. Une copie du présent arrêté est expédiée à chacun des membres du jury pour lui servir de titre. Copie en est transmise pour information à la Cour des comptes.



Eric Thill  
Ministre de la Culture